Revue de presse
Articles publiés entre le 17 février et le 21 février 2014

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Surveillance maritime.....2
Travail.....12
Agriculture.....13
Pêche.....16
Tourisme.....27
Environnement.....30
Desserte aérienne.....32
Développement durable.....33

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Surveillance maritime

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

Piraterie : Chute des attaques sans conséquence sur les exportateurs

17 February 2014



Les attaques de pirates dans la région ont drastiquement baissé grâce aux efforts des opérateurs, des États et des organisations régionales. Mais les exportateurs n'en récoltent pas encore les fruits, et la vigilance reste de mise.

Quinze, c'est le nombre d'attaques de pirates somaliens dans l'océan Indien en 2013 alors qu'on en dénombrait encore 237 en 2011 et 75 en 2012. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette baisse. Tout d'abord, la Commission de l'Océan Indien (COI) évoque la mobilisation des États concernés ainsi que celles des organisations régionales avec le soutien de l'Union Européenne (UE) à travers le programme de sécurité maritime 'MASE'.

Par ailleurs, Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, rappelle que les moyens navals mis en place ainsi que les précautions prises par les compagnies maritimes ont permis de réduire les risques. Cependant, il concède que la sécurité maritime n'est pas rétablie.

« Le développement de ce fléau a eu des conséquences négatives sur les économies de nos îles et de l'Afrique de l'Est. Nous avons tous pâti du renchérissement du coût du transport maritime, sachant que le fret représente 40 % à 50 % des prix des marchandises dans nos îles, des détournements de trafic ainsi que de la diminution d'activité touristique, notamment celle liée au nautisme », affirme Jean Claude de l'Estrac.

Lilowtee Rajmun, directrice de la Mauritius Export Association (MEXA), indique que les exportateurs mauriciens ne bénéficient pas encore de la baisse de la piraterie dans l'océan Indien. « Toutes nos exportations vers l'Europe qui sont expédiées par voie maritime passent par la région où sévissent les pirates. Il en est de même pour les navires de pêche qui travaillent pour notre secteur du 'seafood'. Si le nombre d'attaques a

diminué, la piraterie continue. C'est pourquoi tous ces navires sont armés, et cela a un coût. De plus, les primes d'assurances n'ont pas diminué », dit-elle.
Notons une coopération régionale dans le cadre de la lutte contre la piraterie. « Les pays de la zone peuvent travailler ensemble avec une aide de l'Union européenne. C'est un drame et les États ne peuvent pas trouver indépendamment une solution. Il faut mener une action globale et il n'y aura alors pas de représailles contre un État », affirme Patrice Tirolien, coprésident par intérim pour la partie européenne de l'African Caribbean Pacific countrys (ACP) – Europen Union (EU) Joint Parliamentary Assembly (AJP) qui s'est tenue jeudi et vendredi derniers à Port-Louis

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/47755-piraterie-chute-des-attaques-sans-consequence-sur-les-exportateurs.html

Lexpress dimanche16/02/2014



Phillips captive les invités de la COI

Le ministre des Affaires étrangères Arvin Boolell et Issa Asgarally avant le début du film.

Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, et son épouse, en discussion avec Amédée Darga, président d'Enterprise Mauritius, et Patrick Assirvaden, président du Parti travailliste.

Jacques Belle, directeur de l'unité anti-piraterie de la COI, basée aux Seychelles.

L'ancien président de la République Karl Offmann s'entretenant avec les journalistes Gérard Cateaux et Sydney Selvon, au côté du linguiste Issa Asgarally.

Weekly du 20/02/2014

Indian Ocean Commission's anti-piracy evening

The Indian Ocean Commission (IOC) organised an anti-piracy themed evening in Bagetelle Mall of Mauritius last week to raise awareness about safety at sea and shine a light on its maritime operations. The film Captain Phillips was screened on the occasion.



1. Amédée Darga, chairperson of Enterprise Mauritius, Jean-Claude de l'Estrac, secretary general of the Indian Ocean Commission with his wife, Solange and Patrick Assirvaden, Labour Party president.

2. Gilles Ribouet and Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission and consultant at the IOC respectively.

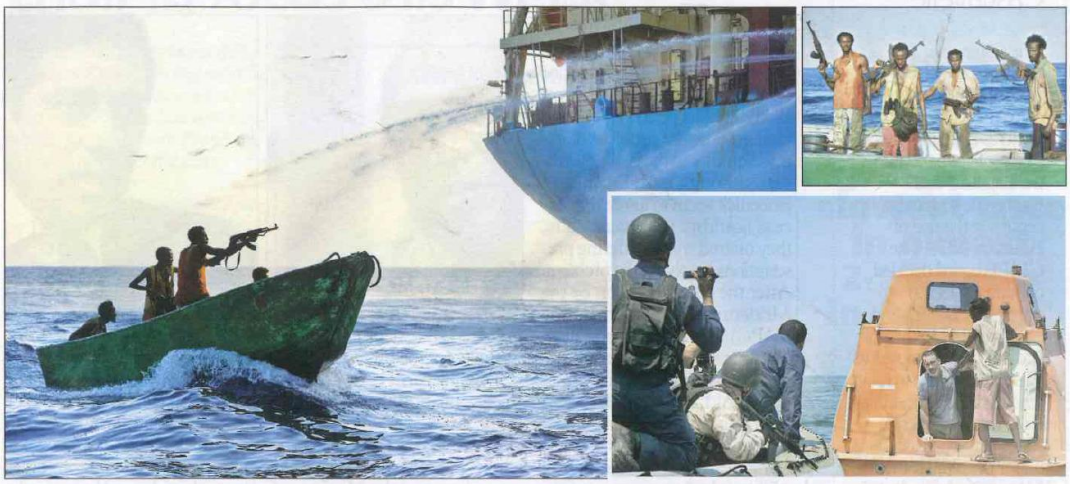
3. Florence Wallemacq and Yann Yvergniaux, coordinators, SmartFish and Karina Dzialowska-Vacher, second secretary of delegation of the European Union's Comoros and Seychelles section with her husband, Alexandre.

4. Gérard Cateaux, former editor-in-chief of Impact, Issa Asgarally, writer, and Karl Offman, former President of the Republic.

5. Francine Bourdon, Zaona Rabetsitonta and Halima Djigo, web master, PR manager and communications assistant at the IOC respectively.

INDIAN OCEAN COMMISSION SCREENS CAPTAIN PHILLIPS

A cinematic anti-piracy lesson



By Lina Myte PASCAL

"'You have a family?' The Leader's voice was mocking, self-assured. 'Yeah, I have a family,' I said. I realised with a feeling of panic that I hadn't said goodbye to them. 'I have a son, a daughter and a wife.' Silence. I heard some rustling up near the cockpit. Then the Leader spoke again: 'That's too bad.'"

What you just read was an extract from the book A Captain's Duty. It was written by Richard Phillips, the cargo ship captain who was saved by American navy officers after having been held hostage by pirates in a tiny lifeboat for days outside the Somali coast in 2009. The misadventure was made into a movie entitled Captain Phillips, starring Tom Hanks as the captain, which is currently playing in Mauritian theatres. To raise awareness about the importance of anti-piracy surveillance, the Indian Ocean Commission (IOC) organised a screening of the film on Monday.

Jacques Belle, Director of the IOC's Anti-Piracy Unit, spoke about the need to make the population realise that piracy is a real threat to the Indian Ocean region, because of our proximity to the Somali basin. "Piracy can hit anywhere if we don't stand united," he said. "What happened aboard the Maersk Alabama, not that many nautical miles from here, unleashed international awareness about piracy," he said.

The question is: did the film Captain Phillips result in a better understanding of the piracy issue among viewers? The story was straight-forward. Aboard cargo ship Maersk Alabama, which is headed from Oman to Djibouti, Captain Phillips receives warnings about the presence of pirates in the region. At the same time, young underprivileged men from Somali, one of them a teenager, receive orders from their superiors to board a rusty motor boat. Equipped with fire arms, they hit the open sea to look for a foreign ship so that they can take the crew hostage and demand a ransom from the shipping company. The pirates board the Maersk Alabama but end up fleeing in a lifeboat with Captain Phillips as their hostage. What follows is the American navy's struggle to prevent the lifeboat from reaching Somalia's coast, without harming the captain.

NOT PIRATES OF THE CARIBBEAN

Our verdict? The film is unglamorous and as such an important contribution to the struggle to raise awareness about sea safety issues. Thanks to popular culture, too many people picture pirates as brave adventurers à la Jack Sparrow in Pirates of the Caribbean. Captain Phillips deglamorises modern-day pirates without falling into the trap of painting a picture of them as demons. Instead, the pirates are exposed as they really are –young men of poor backgrounds who end up committing crimes at sea out of necessity, since their chances of earning money elsewhere in their corrupt homeland are slim. In the beginning of the film, viewers get to watch how the men compete with each other for a place on the rusty motor boat, willing to risk their lives for food money. Jacques Belle of the IOC's Anti-Piracy Unit expressed it in these terms: "In modern-day piracy, everyone is a victim. Piracy affects the poorest and most underprivileged people."

Although Captain Phillips offers some important lessons about piracy, there is one thing prospective viewers should know. The film has been criticised for bending the truth too much when telling the tale of how the Maersk Alabama was hijacked. While the fictitious Captain Phillips heroically volunteered to jeopardise his own life in exchange for the safety of his crew, the real Richard Phillips did no such thing. In fact, the real captain had to deal with members of his own crew filing a lawsuit against him, accusing him of having put their lives at risk by allegedly ignoring security warnings about piracy.

To get something out of the film, viewers just have to overlook the Hollywoodian need to place a hero in every story and focus on the main message: far from being glamorous, piracy is nothing but a synonym for sea terrorism. As insular states with vast maritime territories, the Indian Ocean countries have all the reasons in the world to take the threat seriously.■

Lexpress 16/02/2014

Ending the threat

Mare nostrum. A la fois les qualités – rythme, efficacité, casting – et les défauts – manichéisme, superficialité, stéréotypes – d'un film glorifiant l'héroïsme américain. Néanmoins, astucieuse opération de com de la Commission de l'océan Indien (COI), ce lundi, autour de *Capitaine Phillips*, narration hollywoodienne de la première attaque de pirates somaliens contre un porte-conteneurs américain. L'occasion pour l'organisation régionale de mettre en lumière son unité anti-piraterie (APU), lancée en juin 2012 et opérant des Seychelles. Comprenant un technicien de chacun des pays membres dont, pour Maurice, le surintendant de police Atmanand Kissoondoyal. La soirée de lundi valut, par ailleurs, aux invités de la COI de découvrir le jeune responsable - 29 ans ! - de l'APU, le juriste seychellois Jacques Belle.

Selon la Banque mondiale en 2013, depuis le premier incident rapporté, 149 bâtiments ont été rançonnés, le total payé aux pirates étant estimé entre 315 et 385 millions de dollars. Dans la région affectée, la diminution du commerce est de 7,4% ; pour l'année 2010, le manque à gagner commercial a été de 1,8 milliard de dollars.

La seule dissuasion par la force ne suffira pas pour débarrasser la région de ce fléau. Il faudra aussi reconstruire, en Somalie, un Etat et une vie économique régulée par le droit mais aussi mieux identifier les réseaux d'intérêts derrière les trompe-la-mort de la Corne de l'Afrique. Et désormais du Golfe de Guinée.

Nos îles, quant à elles, réclament leur part de la responsabilité internationale. Et, semble-t-il, l'assument fort bien.

Lexpress du 15/02/2014

QUAND LES PIRATES MONTRENT LA VOIE...

REGARDS HAGARDS, menottes aux frêles poignets, perdus dans un système judiciaire mauricien qui leur est totalement inconnu, douze pirates somaliens font le va-et-vient entre la prison centrale et la cour intermédiaire. Cela fait un peu plus d'une année qu'ils ont été débarqués d'un avion militaire français en provenance du Camp Lemonier de Djibouti, à la suite d'un accord – vivement contesté par l'opposition et quelques ONG – entre l'Union européenne et Maurice. Mardi, ils vont de nouveau comparaître en cour, lors d'une séance qui sera marquée par le témoignage de trois Américains, témoins de leur arrestation. Ces pirates, arrêtés le 5 janvier 2013, quelque part entre la Somalie et les Seychelles, qui s'apprêtaient à prendre d'assaut le navire de commerce «MSC Jasmin», nous rappellent le film «Captain Phillips», actuellement dans nos salles, et qui bénéficie du parrainage de la Commission de l'océan Indien, engagée dans la lutte régionale contre la piraterie maritime. Ces pirates sont les premiers à être jugés dans la région et ils serviront d'exemple à leurs compatriotes et aux pirates...

Quant à la stratégie anti-piraterie, mise en place par la communauté internationale, nul doute qu'elle est en train de marcher. Les derniers chiffres émanant du Bureau maritime international, publiés le mois dernier, indiquent une baisse de 11 % des actes de piraterie pour 2013, soit quelque 364 incidents. Ce qui démontre une tendance à la baisse : en 2012, la piraterie avait accusé un repli de 41 %. Comme les côtes somaliennes sont mieux surveillées, les attaques des pirates se sont déplacées vers les eaux nigérianes, ivoiriennes, gabonaises et camerounaises. Donc dans la région du golfe de Guinée, les attaques sont, elles, sur la courbe ascendante.

Que ce soit à l'Est ou à l'Ouest du continent africain, deux faits demeurent : primo, les côtes africaines sont bien trop vastes et les ressources des pays bien trop faibles pour que les eaux soient sécurisées de manière intégrale. Secundo, les attaques en mer sont provoquées par des problèmes sur terre (pays en crise, chômage, pauvreté, famine).

Les pirates d'aujourd'hui, contrairement à leurs ancêtres, ne sont pas des aventuriers romanesques qui sont à la recherche de trésors en or ; ils sont des hommes qui vont risquer leur vie car ils n'ont strictement rien à perdre sur le plan matériel. Pire, ils n'ont pas de quoi se nourrir et leurs mers sont pillées par des navires de pêche étrangers (souvent japonais ou taïwanais).

Les pirates, c'est en fait une forme de riposte à d'autres problèmes que le monde n'arrive pas à résoudre de manière cohérente et qu'on tend à occulter. Si la lutte contre la piraterie progresse (du moins le long des côtes somaliennes), c'est parce qu'elle a bénéficié de l'attention concertée de plusieurs pays, organisations régionales et internationales. C'est ce genre de synergie qui peut venir à bout des problèmes mondiaux, comme l'insécurité alimentaire, le réchauffement climatique, le problème d'accès à l'eau potable, etc...

N. S.

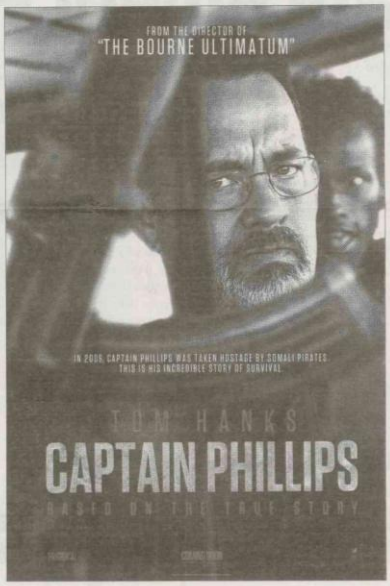
Le journal du Dimanche 16/02/2014

Cinéma

Le piratage maritime vu par Hollywood

"Capitaine Phillips" de Paul Greengrass

La piraterie maritime dans l'océan Indien a toujours été d'actualité depuis le XVIIIe siècle à nos jours, les mers du Sud ayant toujours attiré les forbans en tous genres. Et ce n'est pas le plus fameux d'entre eux, Robert Surcouf, surnommé le "Tigre des mers" qui dirait le contraire.



L'actualité contemporaine oblige, la Commission de l'océan Indien a présenté à un public choisi, lundi dernier, le film de Paul Greengrass au titre anodin "Capitaine Phillips". Pourquoi anodin ? Parce que ce titre générique n'annonce pas le film ... Au moins le "Capitaine Fracasse" de Théophile Gauthier annonçait un héros de cape et d'épée. Passons !

Capitaine Phillips, c'est un de ces héros des temps modernes comme savent les mettre en lumière - pour ne pas dire en boîte - les studios d'Hollywood. Hier, c'était "Comment sauver le soldat Ryan", avec Tom Hanks dans le rôle titre, aujourd'hui, il rempile dans la peau du Capitaine Phillips qui ne demande pas moins que d'être sauvé.... Et il l'a été, de manière spectaculaire.

Hanks, comme à son habitude, dans ses rôles, s'investit pleinement dans la chair et l'esprit de ce capitaine Phillips qui résume ainsi son ouvrage sous ce titre : "A captain's duty : Somali pirates, navy seals and dangerous days at sea"... C'est tout le programme qui a inspiré Paul Greengrass pour son Capitaine Phillips, qualifié de film d'aventures et de thriller d'action. Mais quelque part on sent que le Capitaine Phillips ne laisse pas à flots ces pirates somaliens qui cherchent à justifier leur "coup"... Parce que trop longtemps victimes des super puissances dans leurs eaux poissonneuses : hier, l'Union soviétique qui avait installé une base militaire à Berbera, aujourd'hui, les Américains qui, par leur présence militaire dans la corne de l'Afrique, empêchent les Somaliens d'occuper leur espace maritime.

Ce film a eu le mérite à mettre en lumière ce que les pirates des puissants tentent de gommer pour leur donner bonne conscience.

Et que dire de ce Muse, chef des pirates somaliens, à l'humour caustique qui veut se rendre à New York pour s'acheter une voiture. Le rêve américain, c'est aussi ça, même si on doit prendre le passage obligé de la geôle américaine ...

▪ S. Gérard Cateaux

Maison meublée à louer à Port-Louis

Située à Sainte Croix, Port Louis. Avec 2 chambres à coucher, un salon, une salle à manger, cuisine, salle de bain et toilettes.
Internet et climatiseur.
Prix négociable selon la durée de séjour et les nombres des occupants.
Contact : **5 767 9284**
ou par mail :
sahobyvillemont@hotmail.com

Pirates on our minds

By Lina Myte PASCAL

As the film Captain Phillips continued to play in our theatres and the actor who played the pirate chief received a British Academy Film Award (BAFTA) for his performance on Sunday, Mauritius was once again reminded that piracy is something that doesn't just exist in movies. The 12 alleged Somali pirates who are being kept on Mauritian soil appeared in court again as the trial continued this week. The suspects continue to claim that they are simple fishermen. However, no fishing equipment was found onboard their boat, according to a US Navy officer who was heard in the context of the trial. The 12 Somalis, aged between 22 and 45, are all facing a charge of "act of piracy on high seas". The special facility under construction in the Beau Bassin Prison for the purpose of accommodating piracy suspects is about to be completed. It will be operational before the end of the month, the prime minister announced on Wednesday.

While Mauritius is putting seafarers suspected of piracy on trial here, the war to protect its own region from both pirates and other crimes at sea, such as illegal fishing, continues. The Indian Ocean Commission's member states are reinforcing their joint efforts to fight against illegal fishing in the region. The commission will be pouring €360,000 (Rs15 million) of the subsidy it has received from sponsors like the European Union into its fisheries surveillance project in the near future, it was announced. The protocol that dictates how the cooperation will be reinforced was signed in Antananarivo, Madagascar.



The trial of the alleged Somali pirates continued this week.

On dry land, far away from the high seas, a peaceful demonstration was organised in the capital on Wednesday. Some 500 people hit the streets to protest against men's violence against women. The march was sponsored by the Ministry of Gender Equality following a series of violent attacks on women, in some cases by their husbands or partners. The latest gender violence attack to make the headlines was the one involving a 21-year-old Mauritian medical student in Ireland, who pleaded guilty to two serious assault charges against his girlfriend in an Irish court. The attention the case has received was added to the pile of bad publicity Mauritius already had in Ireland following the Harte murder. Hopefully, this case will not make things worse.

From a Mauritian doctor (trainee) abroad to a foreign doctor in Mauritius: On Monday morning, Coast Guard officers discovered a dead body on the beach of Blue Bay. It belonged to a German doctor who had been on holiday in Mauritius since the start of the year. According to the information gathered by the police, the doctor had gone for a swim when he found himself in difficulty. Unfortunately, it was not an isolated case as the number of water-related accidents resulting in death has been record high this year. According to figures from the Surf Life Saving Association of Mauritius, 12 people have drowned since the start of January. According to the association's president, Viraj Ramharai, one of the main problems is that 15% of the population does not know how to swim. "There is no injection or medicines against drowning but only one solution – prevention," he said on Thursday. Take it easy in the waves, everyone! ■

Seychelles NATION

Fin d'atelier pour les chefs de police criminelle

20-February-2014



Un atelier de formation de trois jours réunissant les chefs des services criminels des forces de police de l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (EAPCCO), s'est achevé hier au Centre régional de coordination du renseignement anti-piraterie (Rappicc) de l'Avenue Bois de Rose.

Le but de l'atelier était de reformuler les stratégies en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, en particulier la piraterie maritime et le trafic de drogue. Il était assuré par deux experts de l'Institut des Etudes Sécuritaires (ISS) basé au Cap en Afrique du Sud, Mme Anneli Botha et M. Willem Meintjes.

C'est le chef de police des Seychelles et également président en exercice de l'EAPCCO, M. Ernest Quatre, qui a prononcé la clôture de l'atelier en présence de M. Francis Rwego du Bureau Régional d'Interpol de Nairobi.

M. Quatre a exprimé sa satisfaction suite au succès de l'atelier qui d'après lui, a permis d'accroître la capacité des brigades anticriminelles des pays de la région. Il a rappelé que la région Afrique de l'Est a un agenda commun dans la lutte contre le terrorisme et a demandé aux délégués de profiter de la coopération qui a été mise en place lors de l'atelier et de rester unis afin d'être plus efficaces.

Quant à M. Rwego, il a souligné que la tâche des forces de police de la région dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé n'est pas facile, mais que là où il y a motivation tout est possible, comme l'a montré le succès de cet atelier. Il a rappelé qu'en termes de criminalité, les bandits sont toujours en avance par rapport à la police et qu'il faut donc que celle-ci exploite toutes les opportunités à sa portée.

Parlant au nom des autres stagiaires, le directeur des services anticriminels du Kenya, M. Francis Muhoro, a dit que la formation ne doit pas rester cosmétique mais doit plutôt être transmise en des actions concrètes. « Notre déplacement n'a pas été en vain. Il a permis de reconnaître les défis auxquels nous faisons face dans notre lutte contre le terrorisme. Comme on dit, la charité commence à la maison et au lieu d'attendre l'aide internationale, nous devons commencer à nous préparer nous-mêmes. Nous allons maintenant passer à la vitesse supérieure, car c'est notre responsabilité d'assurer que les recommandations de l'atelier soient mises en pratique. Il n'est pas suffisant d'avoir les bonnes personnes pour les bonnes formations. Nous devons maintenant nous mettre au-devant de la scène et diriger nos collègues dans nos opérations. Il est important que nous gardions nos marques dans cette tâche et que nous soyons un bon exemple pour les autres », a-t-il dit. Il a remercié la police locale pour la bonne organisation du stage, l'EAPCCO pour l'avoir initié et les experts pour le transfert de leurs compétences. Il a également souhaité voir un agrandissement de la coopération régionale et le renforcement du mode de leadership au niveau de la région. Les commissaires anticriminels vont profiter de la journée d'aujourd'hui pour respirer et faire un peu de tourisme, avant d'enchaîner demain et samedi avec la Réunion de l'Organe de l'EAPCCO.

http://www.nation.sc/article.html?id=240754

Travail

Defi plus du 15-21 février 2014

RÉGION

Les syndicalistes de l'océan Indien se regroupent

Après le retour à la normale de la situation politique à Madagascar, la Commission syndicale des travailleurs de l'océan Indien (CSTOI) passe à la vitesse supérieure.

Mario Boutia - m.bootia@defimedia.info



Les dirigeants de la nouvelle plate-forme syndicale posant pour la photo souvenir.

C'est une plate-forme syndicale regroupant les centrales syndicales de Maurice, de La Réunion, de Madagascar, de Mayotte, des Comores et des Seychelles créée pour défendre les intérêts des travailleurs. Son siège social se trouve à Antanarivo, Madagascar. Ses dirigeants rencontreront, le 26 février, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, en vue d'une reconnaissance syndicale.

Les membres de cette commission syndicale sont : le Mauritius Trade Union Congress (MTUC), le Mauritius Labour Congress (MLC), le National Trade Union Confederation (NTUC), le Congress of Independent Trade Unions (CITU), le Congress of Free Trade Unions (CFTU) et le Conseil des syndicats. Les représentants des autres îles sont : C.G.T.R (La Réunion), FISEMA (Madagascar), C.T.C (Comores), SFWU (Seychelles) et C.G.T (Mayotte). C'est un projet qui bénéficie du soutien du Bureau International du Travail (BIT). Chaque pays membre est représenté par un coordonateur national. Dewan Quedou est le coordonateur mauricien, alors que Vishnu Ramasawmy assumera les fonctions d'assistant-secrétaire de la CSTOI pendant deux ans. Ils sont tous deux membres de la MTUC.

Dans un entretien avec Le Défi-Plus, Dewan Quedou explique qu'une reconnaissance de la COI « est primordiale », car cela va permettre aux représentants de la CSTOI de participer à toutes les activités organisées par cette commission. « Nous aurons ainsi l'occasion de faire entendre la voix des travailleurs au plus haut niveau dans l'océan Indien. Il estime que « les pays de la COI doivent impérativement pratiquer le tripartisme, car ils sont tous membres du Bureau International du BIT. »

Parlant des objectifs de la CSTOI, Dewan Quedou avance qu'elle veut, avant tout, développer la coopération et l'unité d'actions syndicales dans la région de l'océan Indien. « Elle va œuvrer pour le respect des droits syndicaux et sociaux et des normes internationales du travail dans les pays concernés. Elle va aussi travailler pour que les droits fondamentaux au travail, déclarés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) soient respectés », dit-il.

Cette commission syndicale va aussi lutter contre les discriminations sexuelles et le racisme sur les sites de travail et le travail des enfants, entre autres. Elle va aussi défendre la liberté d'expression et d'opinion et la participation des femmes et des jeunes dans les organisations syndicales. La CSTOI va privilégier le dialogue social avec le gouvernement et les organisations patronales.

Le bureau exécutif de la CSTOI est composé d'un coordinateur général régional, de deux coordonateurs généraux régionaux adjoints et un coordinateur national issu de chaque pays membre. C'est le Malgache José Bertin Randrianasolo qui sera le coordinateur général régional. Ses deux adjoints sont Ivan Hoareau de CGTR (La Réunion) et Ali Bouroi Taribou de CTC des Comores.

Les coordinateurs nationaux sont Dewan Quedou (Maurice), Veloharilalao Rasoamananoro (Madagascar), Antoine Robinson (Seychelles), Kamiloudine Djanffar (Mayotte), Corine Ramoune (La Réunion), Mzé Ali Mariama (Comores). La Malgache Pricillia Rakotomalala agira comme trésorière.

Agriculture

Les pays ACP réclament plus de temps à l'UE pour compléter la réforme sucrière 17-02-2014 :

Les Etats d'Afrique, des Caraibes et du Pacifique (ACP), inquiets de la décision de l'Union européenne (UE) d'éliminer le quota sucrier en 2017, réclament plus de temps pour compléter la réforme de leur industrie sucrière.

Dans un communiqué publié lundi à Port-Louis, à l'issue de la 11ème réunion parlementaire régionale ACP/UE, qui a pris fin durant le week-end, les délégués rappellent l'importance de l'intégration régionale dans la création d'un environnement propice à la croissance économique, à l'emploi, au développement et à l'allègement de la pauvreté.

Ils appellent à une harmonisation et à la rationalisation des procédés d'intégration régionale, vu les multiples organisations régionales qui se chevauchent et qui pourraient compromettre l'objectif de l'intégration.

Ils mettent l'accent sur les vulnérabilités spéciales des petits Etats en développement et l'impact de la politique de différentiation de l'UE, tout en estimant que les Etats devraient établir un ordre de priorités quant à leurs investissements dans les infrastructures, en tant que catalyseurs pour le développement des autres secteurs.

Les délégués veulent qu'on prête attention aux besoins des petites îles en matière du transport maritime et aérien, aussi bien qu'à la connectivité numérique dans le but de les aider à bénéficier amplement de l'intégration régionale.

S'agissant des conflits en Afrique, ils estiment qu'il faut cibler les causes et mettre l'accent sur leur prévention, en renforçant les systèmes d'alerte précoce et les échanges d'informations et des réponses appropriées de façon coordonnée.

Les délégués réclament un contrôle sur la fourniture d'armes légères afin de prévenir les conflits et la violence en Afrique.

"Il y a lieu de renforcer les institutions dans le combat contre la piraterie, d'améliorer la coopération judiciaire afin d'amener les pirates en justice et de traquer les rançons obtenues dans le système financier international, en raison de leurs liens possibles avec d'autres réseaux et activités criminelles", indique le communiqué.

Il exprime son inquiétude par rapport aux défis générés par l'urbanisation rapide tels que la gestion des déchets, la fourniture adéquate des infrastructures sociales et physiques, de même que l'eau potable.

Il met l'accent sur la volonté politique, la décentralisation et le cadre législatif approprié pour encourager le tri, le recyclage et la gestion durable des déchets domestique, industriel et électronique.

Selon le communiqué, il y a lieu pour une régulation adéquate et efficace en vue de s'assurer des pratiques éthiques et prévenir ainsi le blanchiment d'argent.

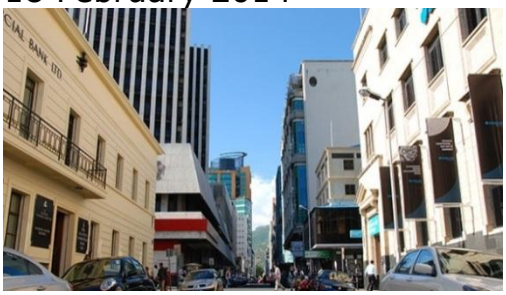
"Il faut un équilibre approprié entre le secteur financier et les autres secteurs", conclut-il.

http://www.africanmanager.com/162098.html

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

Union européenne : « Maurice dépend trop des services »

18 February 2014



Le quartier des banques à Port -Louis. Le secteur des services contribue davantage au PIB que l'industrie.

Maurice est-il trop dépendant de son secteur des services ? Selon un représentant de l'Union européenne (UE), c'est bien le cas et Maurice s'expose à des risques si une nouvelle crise internationale éclate.

«Nous avons fait un certain nombre de remarques. Nous pensons notamment que la part des services dans le PIB (Produit Intérieur Brut) de Maurice est trop élevée.

Ce n'est pas une garantie tout risque contre une crise qui peut se produire. Il faut, à mon avis, que les secteurs industriel et agricole puissent prendre aussi une valeur importante pour que, quelles que soient les situations, Maurice ne puisse pas subir les contrecoups d'une crise exogène », affirme Patrice Tirolien, co-président par intérim pour la partie Européenne de l'African Carribbean Pacific countries (ACP) – European Union (EU) Joint Parliamentary Assembly (JPA). Rappelons que l'ACP-EU JPA s'est tenue jeudi et vendredi derniers à Port-Louis.
Si on se penche sur les dernières statistiques officielles disponibles, au troisième trimestre 2013, les principaux secteurs de services contribuaient à hauteur de 21,64 % au PIB mauricien. Dans les détails, les services financiers représentent 8,93 % du PIB, les Technologies de l'information et de la communication (Tic) 3,92 %, l'hôtellerie et la restauration 3,64 %, le transport et le stockage 5,15 %. Notons que l'industrie représente pour la même période, 15,21 % du PIB et l'agriculture 2,96 %.

Cependant, l'économiste Chandan Jankee se veut plus rassurant. Il estime que la diversification des marchés ainsi que les leçons prises à travers le monde suite à la crise de 2008 nous garantissent une prise de risque minime. « Maurice n'est pas plus dépendant des services qu'un autre pays. Avec le modèle de développement que nous suivons, le secteur des services prend de l'ampleur mais il reste efficace. C'est vrai qu'il plane des incertitudes sur l'offshore mauricien, mais le tourisme et les Tic ont notamment enregistré de bonnes performances. Il faut s'inquiéter de la baisse d'investissement dans le secteur réel de Maurice. Cela s'explique par des problèmes externes », affirme-t-il.
Pour répondre à Patrice Tirolien qui souhaite que l'industrie locale prenne également une valeur importante, l'économiste rappelle que « la manufacture du pays se tourne de plus en plus vers de nouveaux marchés ». Il cite notamment le textile mauricien qui s'exporte davantage vers l'Afrique. Cette diversification permet d'atténuer l'impact éventuel d'une crise sur l'un des principaux marchés comme cela a été le cas avec la crise de la zone Euro.
Par ailleurs, Chandan Jankee souligne que les structures des services financiers à travers le monde ont été renforcées suite à la crise de 2008. L'économiste estime que le secteur réel de Maurice doit continuer d'améliorer sa productivité et son efficacité. Chandan Jankee note que le secteur privé et les autorités ont d'ores et déjà fait des efforts en ce sens.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/47811-union-europeenne-maurice-depend-trop-des-services.html

Pêche

Surveillance des pêches : Madagascar signe l'accord sur les échanges de données satellitaires



La COI renforce la coopértion régionale en matière de surveillance des pêches. Un nouvel accord a été signé ce 14 février à Madagascar. La COI investit plus 360 000 euros de subvention dans un système unique de lutte contre la pêche illégale basé sur les échanges de données dans l'Indianocéanie. Cette initiative, que l'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles préparent depuis plus de trois ans avec l'appui financier de l'Union européenne, est un exemple au niveau international.

Dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale dans le Sud Ouest de l'océan Indien, la Commission de l'océan indien met en œuvre depuis 2007 un plan régional de surveillance des pêches. Outre des patrouilles conjointes qui ont montré leur efficacité, les Etats membres de la COI partagent actuellement leurs données de suivi des navires de pêche par satellite.
Grace au système d'information géo-maritime régional (SIGMA), la surveillance maritime régionale est renforcée. « Les ressources halieutiques de la région sont partagées. Personne n'en est propriétaire, mais tout le monde en est responsable », explique Xavier Nicolas, coordonnateur des missions de surveillance des pêches à la COI.

« Le dispositif de surveillance doit être homogène dans la région pour que cette ressource migratrice soit protégée partout au même niveau. Rien ne sert qu'elle soit protégée ici si elle est pillée à coté ! »
Alors que depuis 2007 les Etats membres de la COI organisent des missions régionales dans une région maritime de 5,5 millions de km2 (plus de deux fois la Méditerranée), ils ont décidé de mutualiser et de partager les données satellitaires des navires de pêche en se dotant d'un outil régional de suivi, de contrôle et de surveillance efficace et dissuasif.

Le protocole, signé à Antananarivo le 14 février 2014, fixe, entre les Etats, des règles de confidentialité, de restriction d'accès et de sécurité de transmission pour le fonctionnement de ce système qui est un des plus modernes au monde.
Ce protocole a été signé par Rasolonjatovo Harismandimby, directeur du centre de surveillance des pêches, en présence de représentants de la société civile et militaire de Madagascar, de la Commission de l'océan Indien et de la délégation de l'Union européenne. Il contribuera aussi à la lutte contre la piraterie et au renforcement de la sécurité maritime de la région.

Le centre de surveillance des pêches de Madagascar, basé à Antananarivo, et son antenne de Majunga, sont des acteurs majeurs de cette stratégie régionale. « Dans quelques jours, le patrouilleur Atsantsa va prendre la relève d'un navire seychellois actuellement en mission pour chasser les pêcheurs en situation illégale de la région », précise Rasolonjatovo Harismandimby.

Avec ses deux patrouilleurs, ses avions et un centre de surveillance ultra moderne, le centre de surveillance de Madagascar est un maillon essentiel de la stratégie régionale. En témoignent les escales récentes de ses patrouilleurs, aux Seychelles, à Maurice, à Rodrigues et à la Réunion et les nombreux arraisonnements réalisés au cours de leurs missions de longues durées en Indianocéanie.

Pour l'Indianocéanie, le secteur de la pêche maritime est un pilier économique et social majeur. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent directement et cela constitue une base de la sécurité alimentaire. Il s'agit de promouvoir une pêche responsable afin d'en tirer durablement des bénéfices et éloigner de l'océan Indien le spectre de la pêche illégale massive et destructrice qui pille tant d'autres océans de la planète.

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, félicite l'équipage et les officiers des patrouilleurs Atsantsa et Tendromaso, du centre de surveillance des pêches de Madagascar, pour les missions de surveillance réalisées aux Comores, Madagascar, la Réunion, Maurice et Seychelles.
Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, félicite l'équipage et les officiers des patrouilleurs Atsantsa et Tendromaso, du centre de surveillance des pêches de Madagascar, pour les missions de surveillance réalisées aux Comores, Madagascar, la Réunion, Maurice et Seychelles.

http://fr.africatime.com/communiques/surveillance-des-peches-madagascar-signe-laccord-sur-les-echanges-de-donnees

Madagascar signe un accord de protection zones de pêche

Madagascar a signé, le 14 février, l'accord régional sur les échanges de données par satellite, un outil essentiel pour les États membres de la Commission de l'Océan Indien pour lutter contre la pêche illégale. Le protocole a été signé par le directeur de la surveillance des pêcheries Rasolonjatovo Harismandimby, en présence de représentants civils et militaires de Madagascar, la Commission de l'Océan Indien et la délégation de l'Union européenne. L'accord contribuera également à la lutte contre la piraterie et renforcera la sécurité maritime dans la région.

Surveillance sophistiquée

Le Centre de surveillance des pêches de Madagascar, basé à Antananarivo, avec son antenne de Mahajanga, sont des acteurs majeurs dans la stratégie régionale. "Dans quelques jours, la patrouille Atsantsa prendra le relais à partir d'un navire seychellois actuellement dans une mission pour traquer la pêche illégale dans la région», explique Harismandimby.

Avec deux avions de patrouille et son système sophistiqué de surveillance, le Centre de surveillance des pêches de Madagascar est une partie essentielle de la stratégie régionale. Ceci est démontré par de récentes escales aux Seychelles,à l'Ile Maurice, à Rodrigues et à la Réunion et de nombreux embarquements effectués au cours de leurs missions de longue durée en Indianocéanie.

Système unique pour €360 000

Pour contrer la pêche illégale, le CIO utilise une subvention de €360 000 pour financer un système unique basé sur le partage de données en Indianocéanie. Cette initiative, exemplaire au niveau mondial, est en cours depuis trois ans, avec la participation de l'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles, et le soutien financier de l'Union européenne.

Pour lutter contre la pêche illégale dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, la Commission de l'océan Indien met en œuvre, depuis 2007, un plan régional de surveillance des pêches. Des patrouilles mixtes ont démontré leur efficacité, et, en outre, les Etats membres de la COI partagent actuellement des données pour la surveillance par satellite des navires de pêche.

Avec le système géo-régional d'information maritime (SIGMA) la surveillance maritime est renforcée. «Les ressources halieutiques de la région sont partagées. Personne ne les possède, mais tout le monde est responsable,» explique Xavier Nicolas, coordonnateur de surveillance des pêches de la mission de la COI.

"Le niveau de surveillance doit être uniforme dans toute la région pour que les ressources migratoires soit protégés tout le temps. Il ne sert à rien de protéger ici si elle sera pillée ailleurs!"

Surveiller plus de 5,5m de km2

Depuis 2007, les États membres de la COI ont organisé des missions régionales sur une zone maritime de 5,5 millions de km2 (plus de deux fois la Méditerranée). À cette fin, ils ont décidé de mettre en commun et partager les données satellitaires des navires de pêche, acquérant ainsi un outil efficace et dissuasif pour la surveillance et le contrôle régional.

iciLome.com
Le portail togolais par excellence!

Vers un protocole sur le développement de l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika

2/18/2014|

Le gouvernement de la République du Burundi, en collaboration avec l'Union européenne, la FAO et la Commission de l'Océan Indien, a organisé à Bujumbura à partir du mardi un atelier de trois jours sur le développement d'un protocole sur l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika.

"Le but de cet atelier est de développer un protocole sur le développement de l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika", a déclaré Clotilde Bodiguel, chargée du suivi du programme Smart Fish à la FAO, un des plus grands programmes de développement de la pêche en Afrique.
Elle a ajouté qu'"au cours de ces assises, il sera question d'examiner le cadre opérationnel, juridique et institutionnel des activités d'aquaculture dans les pays participants de l'Autorité du Lac Tanganyika, d'identifier les forces et les faiblesses et de formuler des recommandations clés qui permettront d'élaborer un protocole pour la gestion de l'aquaculture dans

les pays membres de l'Autorité". Elle a expliqué que le co-développement et la gestion des différents secteurs demandent une attention très particulière sans laquelle le développement harmonieux et durable des différentes activités comme la pêche, l'aquaculture et l'agriculture ne peut être atteint. Pour ce qui est de la préservation d'un écosystème sain et la prévention des maladies, elle a signalé que la production aquacole est particulièrement sensible aux maladies et aux conditions environnementales depuis que des épidémies sont apparues ces dernières années, entraînant des pertes partielles ou totales de la production. "Tous ces enjeux sont applicables au Lac Tanganyika et à ses pays riverains. A ce titre, le développement d'un protocole sur l'aquaculture dans ces pays constitue un préalable incontournable pour relever tous ces défis",a conclu Clotile Bodiguel.
Les pays riverains du Lac Tanganyika sont le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Zambie et la Tanzanie. Fin
http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=888&idnews=774954

LINFO.RE

Comores : le plan de surveillance de la pêche ratifié

15 février 2014



A l'instar des autres Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Union des Comores a à son tour ratifié le protocole d'accord instaurant un plan régional de surveillance de la pêche.

L'Union des Comores, tout comme Madagascar, Maurice et Seychelles, vient de s'engager pleinement dans la lutte contre la pêche illégale au sein de l'Océan Indien, en ratifiant le protocole d'accord portant sur un plan régional de surveillance de la pêche, révèle *La Gazette des Comores*.

Ce protocole prévoit notamment la création d'un système régional de suivi des activités de pêche et la confidentialité des échanges de données en matière de lutte contre la pêche illicite.

« *Ce travail nous a pris trois longues années pour l'accomplir et il aura pour but de lutter contre la pêche illégale dans la région* », déclare Xavier Nicolas, le coordinateur régional de la COI, l'un des artisans-clé ayant permis la mise en place le Système d'Information Géo-maritime (SIGMA).

La convention que vient de ratifier l'archipel des Comores l'aidera, tout comme les autres Etats membres de la COI, à « *avoir une vision en temps réelle de l'activité des navires de pêche dans l'ensemble de la zone de coopération, faciliter les opérations de gestion, de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches par une meilleure anticipation des déplacements des navires de pêche et un meilleur ciblage des contrôles particulièrement sur les navires fréquentant peu les ports de la région, mieux lutter contre la pêche illégale et accroitre la sécurité générale en mer dans un contexte de risque de piraterie dans l'Océan Indien* », détaille La Gazette des Comores.

« *Le SIGMA va nous permettre d'avoir une vision globale de la région sur la pêche et avoir une vision décloisonnée des activités de la pêche* », explique le coordinateur régional de la COI, Xavier Nicolas.

A noter que le SIGMA est un dispositif permettant de faire le suivi de la position des navires de pêche en temps réel à travers une balise embarquée qui émet par satellite des données de position et de déplacement des navires à l'Etat côtier et à l'Etat du pavillon.

« *C'est un outil important pour nous car il va permettre de connaitre les mouvements des bateaux opérant dans la région mais aussi lutter contre la pêche illégale* », affirme de son côté Mohamed Halifa, le Délégué à la production en charge de la pêche.

La mise en œuvre de ce dispositif repose toutefois sur un certain nombre de conditions, entre autres, il faut assurer une liaison sécurisée des données, une restriction de l'accès, la confidentialité, un partage immédiat des données et la réciprocité. D'après La Gazette des Comores, « *cette convention vient à point nommé lorsqu'on sait que prochainement l'Union des Comores va lancer sa flotte industrielle* ».

http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/613755-Comores-le-plan-de-surveillance-de-la-peche-ratifie

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

Quatre bateaux arraisonnés à Madagascar



15.02.2014

Une quarantaine d'infractions ont été constatées au cours d'une mission régionale dans la zone Océan indien. Des bateaux ont été arraisonnés à Madagascar.

Mille deux cents jours en mer. C'est la durée de la mission régionale réalisée dans la zone océan indien, au cours de laquelle quarante infractions ont été recensées sur 400 navires inspectés en mer, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas au port. Huit arraisonnements de bateaux ont eu lieu dont quatre à Madagascar, trois à Maurice et un aux Seychelles. Ces informations émanent de Xavier Nicolas, coordonnateur de la surveillance de la pêche de la Commission de l'Océan indien dans la partie Sud-Ouest de la région. Dernièrement, un bateau a été intercepté au large de Tolagnaro et ramené au pays. Dans ce cas, les amendes reviennent à Madagascar, pays où a été constatée l'infraction. Les cargaisons des bateaux arraisonnés sont mises en vente et le produit de cette commercialisation revient aussi à l'État. Les auteurs sont composés en grande partie de navires asiatiques. Il y a aussi eu des pêcheurs Sri Lankais et un bateau européen. Les illégalités portent sur différents domaines, dont l'absence d'autorisation de pêche ou de déclaration de capture, ou pêche illégale de requins. Renforcement de la lutte Madagascar dispose de deux patrouilleurs, d'avions de patrouille maritime dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite. Un Malgache fait partie de l'équipe d'inspection. Le centre de surveillance de pêche est aussi doté de moyens d'analyse performants. Selon le directeur du centre de surveillance de pêche (CSP), Harimandimby Rasolonjatovo, le patrouilleur Atsantsa va prendre dans quelques jours la relève d'un navire seychellois actuellement en mission pour chasser les pêcheurs illicites de la région. Pour renforcer l'engagement du pays dans cette lutte, un protocole d'accord sur les échanges de données de suivi par satellite de navires de pêche dans le Sud-ouest de la région a été signé hier au CSP à Ampandrianomby. Ce protocole fixe les règles de partage et d'emplois des données entre les États, selon les principes de confidentialité et de

restriction d'accès. Ces derniers organisent depuis 2007 des missions régionales de surveillance de pêche et de sécurité maritime sur une superficie s'étalant sur 5,5 millions de kilomètres carrés. Ils ont également décidé de mettre en commun l'information maritime relative aux activités de pêche, en partageant les données satellitaires des navires de pêche et par la mise en place d'un outil régional de suivi, de contrôle et de surveillance, tel le système d'information géo-maritime SIGMA, qui sera opérationnel à partir du mois de mars.

Lantoniaina Razafindramiadana

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/economie/quatre-bateaux-arraisonnes-a-madagascar-4729

French.CHINA.ORG.CN

Bonsoir, Afrique

17-02-2014

Djibouti : une nouvelle réglementation sanitaire des produits de pêche en gestation

DJIBOUTI -- Djibouti travaille sur les ébauches de nouvelles dispositions légales dont la validation et la promulgation devraient précipiter la mise en conformité des produits de la pê che djiboutienne avec les exigences européennes dans les exportations de poissons, a appris Xinhua dimanche de sources officielles. Ce projet est soutenu par l'Union européenne et l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de la mise en oevre du programme Smartfish. Il s'agit d'un avant-projet de loi, d'un avant-projet de décret et de six arrêtés qui sont conformes aux normes internationales de sécurité sanitaire tels que le principe de respect des normes internationales, d'innocuité, d'analyse des risques, de responsabilité des operateurs et d'information. Pour le directeur de la Pêche, Ahmed Darar Djibril, cette initiative traduit la volonté du gouvernement djiboutien qui a donné la priorité au développement de la production nationale de poissons. Il

s'agit, a-t-il dit, d'assurer par ce biais non seulement l'approvisionnement régulier en produits de la mer sur le marché local mais aussi les exportations des poissons djiboutiens vers d'autres débouchés. La République de Djibouti dispose d'un potentiel halieutique non négligeable estimé à environ 48.000 tonnes dont 5.000 tonnes sont constituées d'espèces de poissons à haute valeur ajoutée.

Le président mauritanien prône "une action de longue haleine" pour lutter contre le terrorisme

NOUAKCHOTT -- La lutte contre le terrorisme et le crime organisé exige une vigilance de chaque instant et une action multidimensionnelle de longue haleine, a déclaré, dimanche, le pré sident mauritanien Ould Abdel Aziz à l' ouverture du premier sommet des chefs d'Etats du Sahel. En présence de ses homologues du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad, le chef de l'Etat mauritanien a souligné que les menaces sécuritaires qu'endure le Sahel depuis plus d'une décennie montrent que "la lutte contre le terrorisme et le crime organisé exige une vigilance de chaque instant et une action multidimensionnelle de longue haleine". Il a ajouté que la persistance du terrorisme dans le Sahel constitue "un défi d'autant plus majeur qu'il vient s'ajouter, en les accentuant, aux contraintes du développement durable et de la lutte contre la pauvreté". "Une corrélation forte existe entre sé curité et développement dans la mesure où il n'est de dé veloppement durable sans sécurité ni de sécurité pérenne sans dé veloppement effectif", a mentionné le président Mohamed Ould Abdel Aziz. "En Mauritanie, nous avons imposé une inviolabilité absolue de notre territoire face aux bandes armées en quête de repli", a-t- il affirmé. Le sommet doit "examiner les défis sécuritaires et é conomiques auxquels font face les pays de la sous-région sahé lienne", selon un communiqué officiel. "Le sommet de Nouakchott illustre la volonté des dirigeants des pays du Sahel d'adopter une vision stratégique commune, qui tient compte des réalités de la zone et s'attelle

à relever ses défis", avait affirmé le ministre mauritanien des Affaires économiques Sidi Ould Tah, à l'ouverture du conseil des ministres préparatoire. Ces défis sécuritaires sont liés à la prolifération d'actions terroristes menées par les jihadistes armés dans l'espace sahélien,notamment dans des zones d ésertiques difficiles d'accès. Quant aux défis économiques, ils concernent la sécheresse et la faiblesse des ressources en eau et de pâturages. Fin
http://french.china.org.cn/foreign/txt/2014-02/17/content_31491736.htm

NEWSMADA
LES ACTUS DE MADAGASCAR

Surveillance des côtes : Madagascar intègre l'accord régional

15 Février 2014



Madagascar a intégré l'organisation de la commission de l'océan Indien (COI) pour la surveillance des pêches. Ce, à travers la signature d'un protocole d'accord par le directeur exécutif du centre de surveillance des pêches à Madagascar, Hasimandimby Rasolonjatovo, en présence de représentants de la commission de l'océan Indien, et de l'Union européenne. Le directeur précise que « *C'est un pas de plus vers l'intégration régionale. Il est aujourd'hui plus facile de surveiller les côtes de Madagascar*».

« La signature de Madagascar permet de décloisonner les actions menées par les îles de l'océan Indien, tout en facilitant les échanges de données stratégiques dans la sécurité et dans la confidentialité. Pour assurer la surveillance des côtes, les responsables utilisent des navires patrouilleurs, des avions patrouilleurs-maritimes, des satellites de détection… », confie le coordonnateur d'assurance des pêches à la commission nationale des pêches, Xavier Nicolas.

Le système, d'après les explications des responsables, est l'un des plus modernes au monde pour lutter contre la pêche illégale. « *Jusqu'à*

maintenant, nous avons pu effectuer près de 1.200 jours de tournée en mer et inspecter 400 navires. Au cours de ces inspections, nous avons verbalisé près de 40 infractions et arraisonné une dizaine d'autres », précise Xavier Nicolas.

Généralement, les pêches sans autorisation, la non déclaration de capture… Telles sont, entre autres, les raisons qui entraînent la verbalisation pour infraction.

Grâce au système perfectionné (satellites de détection), les contrôles en mer sont plus efficaces et davantage orientés. « *Pour surveiller environ 5.500.000 km2 de côtes dans l'océan Indien, il est important d'être bien équipé. Aujourd'hui, Madagascar peut en bénéficier* ». En somme, c'est un grand pas qui traduit l'engagement de l'Etat malgache dans sa lutte contre la pêche illégale.
http://www.newsmada.com/index.php/economie/34952-surveillance-des-cotes--madagascar-integre-laccord-regional#.UwHVPbRNiZQ

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

JIR à la réunion 19/02/2014

MER

La COI mutualise la surveillance des pêches par satellite



Les Etats membres de la COI ont décidé de mutualiser et de partager les données satellitaires des navires de pêche.

La Commission de l'océan Indien vient d'accorder plus de 360 000 euros de subvention à un système unique de lutte contre la pêche illégale basé sur les échanges de données à l'échelle de l'océan Indien.

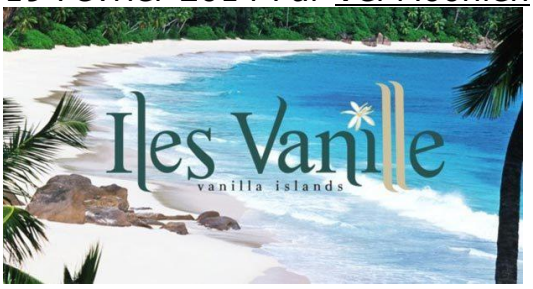
Alors que depuis 2007, les Etats membres de la COI organisaient des missions dans une région maritime de 5,5 millions de km² (plus de deux fois la Méditerranée), ils ont décidé de mutualiser et de partager les données satellitaires des navires de pêche en se dotant d'un outil régional de suivi, de contrôle et de surveillance efficace et dissuasif. Outre des patrouilles conjointes qui ont montré leur efficacité, les Etats membres de la COI partagent actuellement leurs données de suivi des navires de pêche par satellite. Grâce au système d'information géo-maritime régional (SIGMA), la surveillance maritime régionale est renforcée. « *Les ressources halieutiques de la région sont partagées. Personne n'en est propriétaire, mais tout le monde en est responsable* », explique Xavier Nicolas, coordonnateur des missions de surveillance des pêches à la COI. « *Le dispositif de surveillance doit être homogène dans la région pour que cette ressource migratrice soit protégée partout au même niveau. Rien ne sert qu'elle soit protégée ici si elle est pillée à côté !* »

Le protocole, signé à Antananarivo le 14 février, fixe entre les Etats, des règles de confidentialité, de restriction d'accès et de sécurité de transmission pour le fonctionnement de ce système qui est un des plus modernes au monde. Il contribuera aussi à la lutte contre la piraterie et au renforcement de la sécurité maritime de la région.

lexpress.mu
online. ontime.

Tourisme: les îles Vanille à la dérive

19 Février 2014 Par Vel Moonien



Selon un constat de la Cour des comptes française, l'argent dépensé dans le concept des Iles Vanilles ne profiterait qu'aux Seychelles.

«Les partenaires sont aussi des concurrents.» **C'est ce qu'avance la France lorsqu'elle fait mention du concept des îles Vanilles. Elle égratigne le partenariat touristique et dénonce l'argent dépensé dans ce projet. Selon elle, il n'y a pas de retombées positives pour Maurice et La Réunion mais le concept ne profiterait qu'aux Seychelles.**

Le concept des Iles Vanille est bien beau sur le papier. Mais dans la réalité, ça ne sent pas vraiment la rose. Surtout pour l'île de La Réunion. Le constat est signé de la Cour des comptes française, l'équivalent de notre bureau de l'Audit, dans un rapport publié plus d'une semaine de cela. Elle y dénonce l'argent dépensé dans ce projet qui, en fin de compte, ne profiterait qu'aux Seychelles.

Bien que le combiné Maurice-Réunion-Seychelles ait été très bien emballé et présenté comme l'exemple parfait de l'intégration régionale et de la coopération inter-îles, les technocrates de Paris ne sont guères convaincus. Ils jugent que les opérations de promotion *«peinent à se matérialiser dans les taux de fréquentation en raison des différences de réglementation relatives aux visas et au fait que les partenaires sont aussi des concurrents».*

«Un certain nombre de clientèles étrangères ciblées par les acteurs touristiques outremer - notamment celles provenant d'Europe orientale, de Russie, de Chine et d'Inde - sont soumises à des obligations d'obtention de visa. En dehors des îles françaises, ces clientèles bénéficient souvent de dispenses de visa ou de facilités de délivrance dans les aéroports. Du fait notamment de ces différences dans les réglementations, La Réunion bénéficie peu des retombées des offres combinées avec Maurice et les Seychelles», fait-il ressortir.

La Cour des comptes estime que les attentes du Conseil régional de la Réunion face à ce concept sont trop grandes. Pour elle, il faut absolument un plan stratégique actualisé. Elle égratigne d'ailleurs Air France, au passage, qui privilégierait Maurice au détriment de *«l'intérêt touristique»* de La Réunio

http://www.lexpress.mu/article/tourisme-les-iles-vanille-la-derive

LINFO.RE

Madagascar vise 400 000 touristes

21/02/2014



L'Office nationale du tourisme de Madagascar (ONTM) a salué la volonté affichée par le nouveau président malgache pour relancer au plus vite le secteur.

Madagascar vise pour les 18 prochains mois 400 000 visiteurs, un souhait émis dernièrement par le chef de l'Etat Hery Rajaonarimampianina lorsqu'il s'est rendu sur l'île touristique de Nosy Be. Les projets qu'il a énuméré au cours de ce déplacement ont été salués par l'Office nationale du tourisme de Madagascar (ONTM). Dans un communiqué rapporté par Indian Ocean Times, cette entité se dit prête à coopérer avec le n°1 du pays. Avec le projet d'extension de la piste d'atterrissage de son aéroport, Nosy Be pourra accueillir d'ici fin 2014 des gros porteurs comme l'Airbus A340. Cette initiative du président local

permettra aux touristes souhaitant visiter cette île du Nord Ouest de Madagascar de jouir d'un vol sans escale. L'ONTM de rappeler que 29% des 255 942 touristes étrangers accueillis à Madagascar en 2012 ont tous choisi Nosy Be. Parmi les cibles de l'ONTM figurent les visiteurs Italiens qui constituent 7% du marché local ainsi que ceux en provenance des autres pays comme la France, principal marché émetteur à hauteur de 70%. Par ailleurs, la volonté du président local à promouvoir le volet formation professionnelle dans le secteur du tourisme coïncide justement aux nouveaux objectifs fixés par les dirigeants de l'ONTM. Ces derniers prévoient en effet la construction d'une école avec hôtel d'application.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/392-Economie/616215-Madagascar-vise-400-000-touristes

NEWSMADA
LES ACTUS DE MADAGASCAR

Carrefour des entrepreneurs - OI : vers la promotion des artisans ☐

Jeudi, 20 Février 2014 09:45

Une convention de partenariat a été signée entre le carrefour des entrepreneurs de l'océan Indien et l'assemblée régionale des chambres des métiers et de l'artisanat de l'océan Indien, dont Madagascar, hier à Ivato. Grâce à cela, les échanges commerciaux seront davantage encouragés à se développer.

Ce partenariat vise à promouvoir la coopération entre les artisans des îles et régions de l'océan Indien (OI), tout en développant des échanges mutuellement profitables qui puissent également veiller au respect des spécificités de chaque territoire.

D'après Bienvenu Roger Randrianarivelo, président des chambres des métiers de Toamasina, « *L'artisanat constitue un levier de développement pour l'économie du pays. La signature de cette convention peut aider les entreprises à trouver des débouchés sur le marché de l'OI. Par ailleurs, chaque artisan pourra bénéficier de formations*».

Il est effectivement constaté que le secteur de l'artisanat est le moins considéré alors que c'est un secteur pourvoyeur de devises et d'emplois. L'amélioration du revenu des artisans est l'un des résultats attendus dans cet échange avec les îles voisines. Par ailleurs, une nouvelle disposition permettra de promouvoir les métiers et l'artisanat des îles et des régions.
http://www.newsmada.com/index.php/economie/35267-carrefour-des-entrepreneurs-oi--vers-la-promotion-des-artisans-#.UwbenoVNiZQ

Environnement

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Mangroves/Changement climatique : Ces plantes sont très intéressantes pour lutter contre

20 Février 2014

3ème mondial en termes de superficie plantée de mangroves, Madagascar en compte actuellement 325 000 ha. Mais de 1985 à 2011, le pays en a perdu 60% selon les dernières données disponibles.

Des fortes menaces pèsent donc sur ces forêts qui bordent notamment les côtes de l'ouest et du nord-ouest du pays. Or, les mangroves sont plus qu'intéressantes pour capturer le carbone et donc pour atténuer l'émission de ce gaz dans l'atmosphère. Rappelons que le carbone émis massivement dans l'atmosphère contribue beaucoup à la montée de la température, au changement climatique et à tous les effets dévastateurs qui en découlent et qui affectent plusieurs secteurs. Une nouvelle étude menée par l'ONG internationale Blue ventures et le département forêts de l'Ecole supérieure des sciences agronomiques (ESSA) de l'université d'Antananarivo montre que le grand intérêt des mangroves dans la capture de carbone. Les mangroves sont le seul écosystème de forêt marine qui contiennent jusqu'à 12 fois plus de carbone comparées à d'importantes superficies forestières pourtant reconnues pour capturer plus de carbone. Il s'agit des forêts amazoniennes non perturbées par les pressions, notamment humaines. Cela signifie que les mangroves sont les parmi les forêts les plus riches en carbone.

Cela veut dire aussi que leur conservation est plus qu'essentielle pour atténuer les effets désastreux du changement climatique. Depuis des années déjà, des projets de développement sont menés sur les mangroves. C'est pour conserver à la fois ces forêts et procurer des revenus aux riverains. L'idée est de lutter contre la pauvreté tout en préservant les mangroves. D'après l'étude citée plus haut, ces forêts de l'écosystème marin sont présentes dans plus de 120 pays tropicaux. Elles fournissent des ressources essentielles pour les communautés côtières grâce surtout à la pêche. Malgré son immense valeur tant pour les riverains que pour le climat, la moitié des forêts de mangroves dans le monde a disparu depuis 1960, avec un taux de déforestation d'environ 1 à 2% par an. Pour Madagascar, l'étude menée par Blue ventures et l'ESSA montre que ce taux dépasse les 20% dans la région du nord-ouest, soit dans les baies d'Ambanja et d'Ambaro, sur la période allant de 1990 à 2010. La production de charbon de bois est le principal motif de

déforestation des mangroves dans cette région. Cela s'explique par l'appauvrissement de la population qui doit se rabattre sur les mangroves pour se faire un peu de revenus.

L'étude montre toutefois que 55% de carbone capté par la terre sont séquestrés par les écosystèmes marins. Et les mangroves y jouent un grand rôle dans les zones où elles existent. Au niveau mondial, ces forêts marines représentent 3% de la couverture forestière mondiale mais les pertes en forêts de mangroves valent jusqu'à 19% des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation. Sur le plan économique, ces pertes en mangroves peuvent représenter jusqu'à 42 milliards US$ par an au plan mondial.

Fanjanarivo
http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=37897:mangroveschangement-climatique--ces-plantes-sont-tres-interessantes-pour-lutter-contre&catid=45:newsflash&Itemid=58

Desserte aérienne

Lexpress du 21/02/2014

Ligne aérienne régionale : Air Mauritius réticente

LES opérateurs économiques ont repéré d'importants potentiels en ce qui concerne le commerce entre les îles de l'océan Indien. Un des facteurs facilitateurs serait une ligne de transport aérien reliant ces îles. L'idée de la Commission de l'océan Indien (COI) est qu'*Air Mauritius, Air Madagascar, Air Austral* et *Air Seychelles* fusionnent ou alors qu'elles trouvent un partenaire stratégique. Par contre, à *Air Mauritius*, ce n'est pas la priorité.

«Air Mauritius *se trouve dans une situation assez difficile en ce moment. Si on avait atteint une vitesse de croisière, on aurait pu considérer cette idée*», a confié le président du conseil d'administration d'*Air Mauritius*, Dass Thomas, à *l'express* hier soir.

«*De toute façon, cette décision incombe plus au gouvernement. Pour le moment, il s'agit de consolider les bases détruites durant ces années. On ne peut pas laisser* Air Mauritius *périr pendant qu'on crée cette compagnie régionale.*»

Cette position, Dass Thomas l'avait déjà défendue dans une étude qu'a publiée, au début du mois, la COI en faveur d'une stratégie partagée par les îles de l'océan Indien en transport aérien. Le document regroupe les positions exprimées par plusieurs acteurs de l'économie ayant participé à un symposium en mai dernier.



Air Mauritius estime qu'une compagnie aérienne régionale n'est pas sa priorité.

«STATU QUO, PAS UNE OPTION»

En ce qui concerne la position d'*Air Austral*, le directeur général se dit davantage en faveur d'une meilleure connaissance des autres compagnies aériennes de la région avant toute coopération.

Par contre, Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI pour sa part, lance toujours dans l'étude publiée : «*… le statu quo n'est pas une option ! Le temps des décisions et de l'action est venu. C'est aux pays membres de la COI et aux transporteurs de l'Indianocéanie, avec le concours du secteur privé, de décider de la formule qui sied le mieux à nos économies.*»

Pour l'économiste Georges Chung, «*le moment est venu de voir*ce *que la région de la COI peut produire et de dépasser les intérêts étroits des pays individuellement*». Les exportateurs adoptent la même position.

Jocelyn Kwok, directeur de l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice, indique dans le rapport que les destinations régionales comme Shanghai, La Réunion, Johannesburg ou Nairobi représentent un potentiel pour les groupes hôteliers. Cela, en partenariat avec diverses compagnies aériennes et pas exclusivement *Air Mauritius*.

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SPECTACLE DE MARIONNETTES : Repenser notre rapport avec le monde marin

19 February, 2014

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Les projets Smartfish et Islands de la Commission de l'océan indien (COI) proposent ce jeudi et vendredi un spectacle de marionnettes destiné aux enfants de 7 à 10 ans au Conservatoire François Mitterrand. Intitulé « Dernières nouvelles de la mer », ce spectacle, monté par la compagnie française Et Demain…, a pour but d'« éveiller la conscience des jeunes spectateurs et de leurs familles à l'urgente nécessité de repenser notre rapport au monde marin ».« Dernières nouvelles de la mer » est un spectacle de marionnettes renforcé par un support musical et audiovisuel en vue de transmettre un contenu scientifique sous une forme artistique et ludique, fait ressortir la COI. Le spectacle, adapté à un jeune public, a pour personnages principaux des animaux marins — Armande la tortue, Sam le requin et Lotta la lott — qui seront manipulés par des deux comédiennes marionnettistes. Il se présente sous la forme d'une enquête sous-marine pour aborder les principaux problèmes auxquels sont confrontés les milieux et les espèces océaniques. Au fil de cette enquête, des amis ou des suspects interviendront soit au téléphone, en vidéo ou image fixe.C'est en 2005 que la compagnie composée d'artistes, de scientifiques et de pédagogues a vu le jour. Son objectif : sensibiliser et éduquer tout un chacun à l'environnement par le biais des arts vivants. En sept ans, la compagnie a produit quatre grands spectacles et a attiré plus d'une 100 000 spectateurs.En tournée dans l'océan Indien depuis hier, Et Demain… donnera quatre représentations à Maurice. La première sera en français et sera ouverte aux enfants de l'école Paul et Virginie de Tamarin, dans la matinée, à 10 h puis aux élèves du Bureau de l'Education catholique (BEC), à midi. Le lendemain, la journée sera réservée aux enfants des écoles du gouvernement des quatre zones. Cette deuxième journée de représentation sera en anglais.Hier et aujourd'hui, la compagnie s'est produite à l'île de la Réunion. Selon le programme établi, elle sera aux Seychelles le 22 février ; en Tanzanie, les 1er et 3 mars, à Dar Es Salaam et Zanzibar respectivement ; à Monbasa au Kenya, le 6 mars ; à Moroni aux Comores le 8 mars ; à Madagascar les 12, 13 (Antananarivo), 18 (Tuléar) et le 20 (Tamatave) mars. Cette tournée dans

la région océan Indien s'inscrit dans le cadre des activités de sensibilisation des deux projets de la COI sur le rapport de l'homme à l'environnement marin et pour marquer l'année internationale des Petits États insulaires en développement (PEID).Le projet ISLANDS vise à contribuer au développement durables des PEID de la région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien par l'élévation du niveau social, économique et environnemental de ses pays membres ainsi qu'une meilleure intégration régionale. ISLANDS intervient sur les îles des Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion, les Seychelles et Zanzibar. Smartfish intervient dans 20 pays de la région Afrique australe et orientale pour mettre en œuvre une stratégie des pêches durables. Le projet travaille principalement sur les thèmes de la gouvernance, la gestion des pêches, le suivi contrôle et surveillance, le commerce et la sécurité alimentaire.

http://www.lemauricien.com/article/spectacle-marionnettes-repenser-notre-rapport-avec-monde-marin

JIR du 18/02/2014



24 LE JOURNAL DES COMMUNES Mardi 18 février 2014 Le Journal de l'Île

SAINT-DENIS

Des marionnettes au service des océans

Un spectacle de marionnettes intitulé « Dernières nouvelles de la mer », avec pour thème la préservation des océans, a lieu aujourd'hui, à 10h puis à 14h, à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis. Deux représentations ont déjà eu lieu hier, même endroit, même heure. L'histoire se passe au fin fond du monde marin. Elle retrace l'histoire d'Armande la tortue, de son assistant Sam le requin, accro aux produits chimiques, et, de Lotta, la lotte épineuse. Le tout, sur fond d'enquête policière portant sur la disparition de la faune et de la flore marines. Le décor saute aux yeux, les marionnettes d'animaux marins grandeur nature sont impressionnantes et l'histoire est racontée avec talent. Et ce ne sont pas les quelque 500 enfants venus de diverses classes allant du CP au CM2, qui ont vu le spectacle hier, qui diront le contraire.

C'est la compagnie parisienne « Et demain... », composée d'artistes, de scientifiques et de pédagogues, qui est à l'origine de ce spectacle. Leur particularité : créer des spectacles ludiques et créatifs tout en étant scientifiquement rigoureux. L'année 2014 ayant été élue année internationale des Petits Etats insulaires en développement (PEID) par les Nations unies, les artistes ont ensuite été sollicités pour mettre leur spectacle à la disposition de deux projets de la Commission de l'océan indien (COI) : smartfish, qui œuvre pour une stratégie de « pêche durable ». Et ISLANDS, qui vise à contribuer au développement durable des Petits Etats insulaires en développement (PEID) de la région de l'Afrique Orientale et de l'Océan indien (AfOA-OI). *« Le but est de sensibiliser les enfants, en particulier ceux des petits Etats insulaires, au respect de l'environnement marin et des ressources qu'il renferme »* explique Virginie Torrens, responsable des activités de sensibilisation et d'éducation au sein du projet ISLANDS. Une façon ludique d'apprendre aux enfants les réflexes à avoir pour protéger les milieux et espèces océaniques.

Anne Durand

Aujourd'hui à 10h et à 14h, à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis. Spectacle gratuit.

Le spectacle de marionnettes "Dernières nouvelles de la mer" ou une façon ludique d'apprendre aux enfants les réflexes à avoir pour protéger les milieux et espèces océaniques (photo E.L.).

JIR du 18/02/2014

ÉDUCATION

Préserver les océans avec Sam le Requin

Plus de deux cents marmailles ont assisté hier, à l'ancien hôtel de ville, aux aventures d'Armande la Tortue et de Sam le Requin. Un spectacle pédagogique à destination des enfants de l'ensemble de l'océan Indien.

Quelque part dans l'océan, deux compères, Armande la Tortue et Sam le Requin décident de mener une enquête sur la disparition de la faune et la flore marine. Au fil de cette enquête, plusieurs témoins, amis ou suspects interviennent par vidéo, images fixes et téléphone. On a beau être des animaux marins, on n'en est pas moins à la pointe du progrès : au besoin, Armande la Tortue a même la possibilité de se connecter à «Imernet».

« Dernières nouvelles de la mer » est un spectacle musical et audiovisuel. Deux comédiennes de la compagnie « Et demain... », structure associative de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, animent les marionnettes grandeur nature. Le spectacle s'adresse aux enfants âgés de 7 à 10 ans et aborde, sous la forme d'une enquête sous-marine très ludique, les principaux problèmes auxquels sont confrontés les milieux et espaces océaniques.

Cette action de sensibilisation vise à ancrer les bonnes pratiques dans les comportements des enfants tout en leur offrant une heure de divertissement. A la fin de chaque représentation, metteur en scène et acteurs répondent aux questions dans la salle.

Pour un public scolaire

Le spectacle de marionnettes est le résultat de la collaboration de deux projets de la Commission de l'océan Indien (COI): Smartfish et Islands. Le premier défend des stratégies de pêche durables. Le second vise à contribuer au développement durable des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID).

« Dernières nouvelles de la mer » s'adresse à un public scolaire. Deux représentations ont eu lieu hier et deux autres auront lieu aujourd'hui, à 10 heures et à 14 heures. Ensuite, le spectacle voguera vers Maurice, les Seychelles, la Tanzanie, le Kenya, puis jettera l'ancre à Madagascar.

A.C.



Lexpress du 20/02/2014

urice



Une tortue policière est l'héroïne de « Dernières nouvelles de la mer ».

SPECTACLE

Au pays magique des marionnettes

Un millier d'écoliers sont invités à découvrir une pièce de théâtre étonnante sur le thème de la préservation des océans.

Rien ne va plus au fond des océans ! Des poissons disparaissent mystérieusement, mais que se passe-t-il ? Deux policiers de choc, Armande la tortue de mer et Sam le requin mènent l'enquête. Petit à petit, ces marionnettes grandeur nature comprennent que les humains prennent dans la mer ce qui les intéresse, et qu'ils y rejettent ce qu'ils ne veulent plus. Heureusement, des solutions existent…

Ce spectacle s'appelle « *Dernières nouvelles de la mer* ». Il parle de protection des océans aux plus jeunes. Depuis 5 ans, il connaît un énorme succès en France. Bonne nouvelle, une tournée vient de démarrer dans 7 pays de l'océan Indien. Aujourd'hui et demain, cette tournée passe par Maurice !

Quatre représentations sont prévues au Conservatoire François Mitterrand, à Quatre-Bornes. Inutile de réserver, la salle est déjà pleine. Plus d'un millier d'écoliers des 4 coins de l'île sont invités. Si tu as la chance d'en faire partie, tu plongeras dans une aventure extraordinaire qui mêle science, poésie et humour. Tout simplement génial !

■ *Dernières nouvelles de la mer*, par la compagnie *Et demain*. Écrite et mise en scène par Emmanuel Suarez. Quatre représentations, les 20 et 21 février, **RÉSERVÉES AUX ÉCOLES INVITÉES**. Spectacle offert par la Commission de l'océan Indien (COI).

c'est dit !

Trouves-tu que la mer et les plages sont sales ?



OWEN, 13 ans
« Malheureusement, les gens n'utilisent pas les poubelles à la plage. Ils jettent leurs déchets partout. Je ne pense pas qu'ils font la même chose chez eux. »



CHRISTA, 11 ans
« Je sais que des usines déversent parfois de l'eau sale dans l'océan. C'est très mauvais pour les poissons, ça peut les tuer. »



EMMANUEL, 8 ans
« Certaines plages sont sales, mais pas toutes heureusement. Quand je trouve une bouteille ou un sac plastique, je n'aime pas ça, c'est dégoûtant. »

Lexpress du 20/02/2014

Bande dessinée

D'après une histoire de :

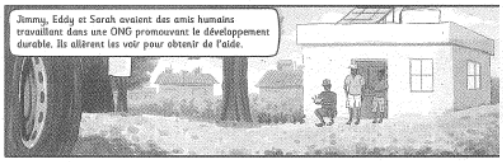


Zareen Hasan
de l'école internationale Stone Town

Dessinateur :
Thierry Permal

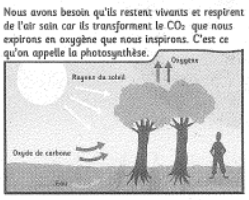
Saison 6, épisode 3:3

DILANS à Zanzibar (en Tanzanie) s'interesse à la déforestation









Pourquoi faut-il préserver les forêts ?

Toutes les 3 minutes, sur notre planète, une surface de forêt grande comme 100 terrains de foot est détruite ! En général, c'est pour libérer de l'espace (pour créer des cultures ou installer du bétail) ou pour utiliser le bois (pour fabriquer du papier ou des meubles). Mais cette déforestation crée beaucoup de problèmes : des espèces animales et végétales disparaissent, des plages rétrécissent, les risques d'inondations augmentent, le climat se réchauffe… En fait, la forêt est un élément indispensable à la vie sur Terre. En plantant des arbres au lieu d'en couper, on améliore la vie des gens !

le chiffre

100 000 km² de forêts disparaissent chaque année dans le monde. C'est l'équivalent de 80 fois la taille de Maurice !













le mot

Déforestation : la destruction de la forêt.

Extrait du « Grand voyage de DILANS », une BD sur le thème du développement durable écrite par des enfants de 6 îles de l'océan Indien. Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commission de l'océan Indien (projet ISLANDS).